

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1- Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations proposées par Estelle LUCE, entrepreneur individuel (EI) immatriculé sous le numéro SIRET 83986308100015 (Dispensée d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers) dénommée ci-dessous « Le prestataire », et ce, à l'ensemble de ses clients, quel que soit leur statut ou qualité. En conséquence, la passation d'une commande par un client pour la réalisation d'une prestation proposée, soit par téléphone au 06 958 958 77, soit sur le site internet www.massagebienetre63.com emporte l'adhésion de ces derniers et leur acceptation, sans réserve, aux présentes CGV sauf accord particulier préalablement convenu par écrit entre les parties. La vente ne sera parfaite qu'après l'acceptation expresse de la commande par le prestataire.

Le prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, étant précisé que les modifications seront applicables aux seules commandes passées après l'entrée en vigueur des dites modifications.

Tout autre document que les présentes CGV, notamment les publicités, prospectus, flyers... n'a qu'une valeur informative de l'activité proposée par le prestataire et est non contractuel.

2- Définitions :

Les prestations proposées sont celles qui figurent sur le site internet www.massagebienetre63.com, à savoir les prestations de Massages Bien-Être et les cartes-cadeaux pour ces mêmes prestations de Massages Bien-Être.

Le Client est la personne qui réserve une séance de Massage Bien-Être ou qui achète une carte-cadeau chez le prestataire.

Le Bénéficiaire est la personne qui reçoit une carte-cadeau.

3- Conditions de réalisation des prestations :

Les massages proposés sont des techniques de détente et de relaxation.

Ils n'ont pas de but thérapeutique, et ne s'apparentent en rien, ni dans les contenus, ni dans les objectifs, à la pratique de la masso-kinésithérapie, ainsi qu'à toute pratique médicale.

Sont exclues de l'activité toutes prestations à caractère érotique ou sexuel.

Une hygiène corporelle correcte est indispensable pour un respect mutuel.

Grâce à la méthode du drapping, l'intimité est toujours préservée.

Il est préférable de prévoir des sous-vêtements qui ne craignent pas l'huile.

Il est également recommandé de retirer tous vos bijoux afin de profiter au maximum du massage.

Le prestataire est une praticienne en Massage-Bien-Être, certifiée et agréée par la Fédération Française de Massages-Bien-Être, soumise au code de déontologie de la fédération. Vous pouvez le consulter sur le site de la FFMBE (www.ffmbe.fr) ou sur mon blog :

<https://www.massagebienetre63.com/post/code-de-d%C3%A9ontologie-du-praticien-ffmbe>

Le client s'engage à avoir une hygiène irréprochable et à rester courtois pendant la séance de massage.

Toute dérive d'ordre corporel ou hygiène douteuse de la part du client entraîne la fin immédiate de la séance, qui sera facturée au prorata du temps de prestation effectué. Tout comportement déplacé envers Estelle LUCE (EI) pourra faire l'objet de poursuite judiciaire.

Les prestations de massage sont proposées au domicile du client, en milieu professionnel, en milieu scolaire ou de loisirs, en établissements de santé (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite...), dans un ou plusieurs établissements partenaires (gîtes, hébergements, salon de coiffure, boutique...) ou dans tous lieux recevant du public (cadres événementiels, salons, congrès...). Un devis gratuit sera réalisé sur simple demande.

Le client s'engage à mettre à disposition du prestataire l'espace suffisant pour effectuer la prestation (minimum 5 m² pour une prestation de massage assis et minimum 10 m² pour un massage sur table), ainsi que des conditions d'hygiène, de calme et de sécurité nécessaires à la réalisation d'un massage.

Lors des séances la prestataire met à la disposition du client tout le matériel professionnel nécessaire (table ou chaise de massage, linge de protection, serviettes, huiles de massage, musique d'accompagnement...).

Les séances comprennent la prise en charge, l'installation, le massage et le debrief de fin.

Le déroulement de la séance est expliqué en détails sur un article de mon blog :

<https://www.massagebienetre63.com/post/le-d%C3%A9roulement-d-une-s%C3%A9ance-de-massage>

4- Les contre-indications aux Massages Bien-Être

Lorsqu'il est pratiqué par un professionnel qualifié, le Massage Bien-Être est en général sans risque et plutôt bénéfique. Cependant en cas de maladie ou de doute, il est recommandé au client de demander un avis médical. En effet, il existe des contre-indications totales, locales ou temporaires au massage.

Certains traitements requièrent des précautions à prendre par le prestataire.

Dans tous les cas, les zones présentant des varices, des brûlures, des plaies ouvertes ou tout signe d'inflammation ou d'infection locale ne seront pas massées.

Les contre-indications au massage :

- État fiévreux, infectieux ou contagieux
- Hémophilie
- Phlébite : Formation d'un caillot sanguin dans une veine. Symptômes : douleur, lourdeur, gonflement d'un membre.
- Hypertension artérielle sévère si non traitée efficacement
- Douleur aiguë, inflammation ou blessure
- Opération chirurgicale de moins de 3 mois
- Grossesse moins de 3 mois

Quelques précautions :

- Grossesse plus de 3 mois : Il est préférable de demander un avis médical si soucis pendant la grossesse.
- Cancer, troubles cardiaques, toute maladie systémique, chronique ou auto-immune : Un avis médical précisant les précautions à prendre est fortement recommandé.
- Allergie, traitement anti-coagulant et allaitement : Prévenir le prestataire.

Le prestataire demandera au client son état de santé lors de la première séance. Le client déclare informer au préalable le prestataire de tous changements sur son état de santé lors des prochains rendez-vous.

En conséquence, le prestataire se réserve le droit de refuser à tout moment, un client dont l'état de santé ne serait pas compatible avec la réalisation d'un Massage Bien-Être sur sa personne sans avis médical préalable.

5- La prise de rendez-vous des Massages Bien-Être à la séance, la modification ou l'annulation d'une réservation

La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone au 06 958 958 77. Le client peut également contacter le prestataire pour toute demande d'information préalable à la prise de rendez-vous, soit par mail à l'adresse luce.mbe63@gmail.com, soit par le formulaire de contact sur le site internet www.massagebienetre63.com, soit par la page Facebook . Dans le cas d'un premier rendez-vous, le prestataire s'accorde le droit d'avoir un entretien téléphonique avec le client.

Un message pourra être envoyé au numéro indiqué par le client 24h à 48h avant le rendez-vous récapitulant la prestation, l'heure du rendez-vous et l'adresse à laquelle la prestation a lieu. Le client s'engage à confirmer sa présence en répondant au message dans les plus brefs délais.

Le client a la possibilité de modifier ou d'annuler le rendez-vous 48h à l'avance en prévenant le prestataire par téléphone ou par mail.

Dans le cas où le client ne serait pas là à l'heure et au lieu fixé par avance lors de la prise de rendez-vous, alors que le prestataire s'est déplacé, des frais de déplacements seront facturés au client.

En cas de retard du client, et afin de ne pas perturber ou pénaliser les autres prestations planifiées, le prestataire se réserve le droit de décaler le rendez-vous, en concertation avec le client.

6- Conditions financières

6-1. Dans le cadre d'une prestation à domicile ou pour toute prestation réalisée sans contrat écrit au préalable entre les parties ou devis signé valant bon de commande.

Les tarifs des prestations proposées sont indiqués en euros sur le site www.massagebienetre63.com et sur la fiche tarifaire descriptive des prestations.

Le prestataire n'est pas soumis à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) conformément à l'article 293B du Code Général des Impôts, les prix mentionnés sur le site internet sont donc indiqués sans TVA. Dans l'hypothèse où le prestataire deviendrait soumis à la TVA, les tarifs affichés sur le site seront réajustés en conséquence et applicables à toute commande passée suivant la date de son assujettissement.

Le prestataire se réserve également le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant précisé que les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation du rendez-vous.

Le paiement des prestations s'effectue dès la fin de la séance, par chèque bancaire ou espèces ou remise du bon-cadeau si le client en est bénéficiaire.

Comme prévu par la loi, pour les prestations d'un montant supérieur ou égal à 25€, une facture sera présentée au client avant le paiement de la prestation, et remise à celui-ci. Pour les prestations d'un montant inférieur à 25€, la facture sera donnée au client sur demande de celui-ci.

Aucun escompte ne sera consenti pour paiement anticipé. Tout incident de paiement est possible d'intérêts de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. L'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est de 40€ (Code de Commerce – Art D441-5).

Les réductions consenties au titre d'une offre spéciale ou d'une offre de fidélité s'appliquent sur le tarif normal et non sur le tarif promotionnel en cours. Elles sont valables selon les conditions des offres mises en place.

6-2. Les Prestations nécessitant un devis personnalisé (événements, salons, congrès, ...) et qui ne font pas l'objet d'un contrat cadre de fourniture de prestations de services entre les parties.

Le devis est valable un mois à partir de la date d'émission de celui-ci.

Le devis signé par le client vaut pour accord et bon de commande. Le devis signé doit être accompagnés d'un versement de 30% du montant total indiqué sur le devis. Le versement de cet acompte se fera par chèque ou virement bancaire.

Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le solde du paiement s'effectue au comptant dans un délai maximal d'1 (un) mois suivant la date d'émission de la facture, par chèque ou virement bancaire.

Tout incident de paiement est possible d'intérêts de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident.

L'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est de 40€ (Code de Commerce – Art D441-5).

Toute demande de report ou d'annulation par le client devra parvenir au prestataire au moins 15 (quinze) jours ouvrables avant la date fixée, sauf cas de force majeure reconnu par la jurisprudence française. A défaut, le prestataire sera en droit de facturer l'acompte perçu.

En cas d'annulation à l'initiative du prestataire et si aucune date de remplacement n'est convenue, il sera remboursé au client l'acompte perçu dans un délai maximal de 8 (huit) jours.

6-3. Les cartes cadeaux.

Plusieurs options sont disponibles pour l'achat des cartes cadeaux :

- Achat par carte bancaire en suivant le lien indiqué sur le site www.massagebienetre63.com. Le client sera redirigé à cette adresse : <https://estelle-luce-massages-bien-être.my-shoop.store/>. Le client recevra la carte cadeau par mail ou par la poste et sera soumis aux CGV du partenaire MY-SHOOP disponible à cette adresse :<https://estelle-luce-massages-bien-être.my-shoop.store/conditions-generales-de-vente>.

- Achat par chèque bancaire ou par espèces. Dans le cas d'un paiement en espèces il convient d'avoir fixé un rendez-vous pour l'échange avec le prestataire. Dans le cas d'un paiement par chèque, vous pouvez adresser votre demande par le site internet ou par téléphone, la carte cadeaux sera envoyé par retour de courrier après encaissement du chèque. Le chèque devra être envoyé à Estelle LUCE (EI) 142 chemin des grillons, 63520 Estandeuil.

Le nom du bénéficiaire devra être indiqué au prestataire lors de la commande afin de permettre la gestion des cartes cadeaux.

La carte cadeaux sera remise dans une enveloppe vierge et indiquera le nom du client, celui du bénéficiaire, la durée de validité, la durée du massage et éventuellement le type de massage choisi. Il sera possible de modifier le massage choisi mais la durée ne sera pas modifiable, sauf si le bénéficiaire souhaite prolonger la durée, dans ce cas le supplément lui sera facturé.

Concernant les modalités de prise de rendez-vous par le bénéficiaire, ainsi que l'annulation du rendez-vous ou les retards, se reporter au paragraphe 5.

Sauf indications contraires, les cartes-cadeaux ont une durée de validité de 6 (six) mois à partir de la date d'achat. Elles ne donnent lieu à aucun remboursement ou extension de la durée de validité, sauf dans le cas où le prestataire ne pourrait pas assurer la prestation ou raison médicale (sur justificatif). Un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter de la réception du paiement du client est prévu sans justificatif ni pénalité. Pour donner lieu à remboursement, la carte-cadeau originale ne devra pas avoir été utilisée par le bénéficiaire et devra être retournée par voie postale dans ce délai de 14 jours à l'adresse suivante : Estelle LUCE (EI) 142 chemin des grillons, 63520 Estandeuil. Le prestataire procédera au remboursement des sommes versées par le client dans un délai maximum de 30 (trente) jours à compter de la réception de la carte-cadeau originale.

6-4. Offre de fidélité.

Une offre de fidélité a été mise en place par le prestataire selon certaines conditions. Le prestataire recueille sur la fiche du client le nombre de prestations effectuées pour le client ainsi que le montant de celles-ci. Au bout de 10 prestations, le prestataire calculera le montant total des 10 prestations et pourra faire bénéficier au client d'une réduction sur la 11^{ème} prestation, correspondant à 10% du montant total des 10 prestations précédentes.

6-5. Forfait bien-être.

Le prestataire propose un forfait bien-être comprenant 5 prestations d'1 heure pour le prix de 270 €. Le forfait devra être réglé en totalité avant le début des prestations. Les prestations devront être réalisées dans un délai de 6 (six) mois à partir de la date d'achat du forfait. Le forfait ne donne lieu à aucune extension de la durée de validité, sauf dans le cas où le prestataire ne pourrait pas assurer la prestation ou raison médicale (sur justificatif). Un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter de la réception du paiement du client est prévu sans justificatif ni pénalité. Pour donner lieu à remboursement, aucunes des prestations du forfait ne devra avoir été réalisé.

6-5. Forfait douceur.

Le prestataire propose un forfait douceur (pour les personnes âgées, fragilisées ou handicapées) comprenant 5 prestations de 30 minutes pour le prix de 170 €.

Le forfait devra être réglé en totalité avant le début des prestations. Les prestations devront être réalisées dans un délai de 6 (six) mois à partir de la date d'achat du forfait. Le forfait ne donne lieu à aucune extension de la durée de validité, sauf dans le cas où le prestataire ne pourrait pas assurer la prestation ou raison médicale (sur justificatif). Un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter de la réception du paiement du client est prévu sans justificatif ni pénalité. Pour donner lieu à remboursement, aucunes des prestations du forfait ne devra avoir été réalisé.

Le prestataire propose également un tarif découverte pour le massage douceur au prix de 30€, valable une seule fois par personne, lors de la première séance.

7- Incapacité de travail

En cas d'incapacité physique temporaire, par suite de maladie ou d'accident de Estelle LUCE (EI) le prestataire se réserve le droit de replanifier de nouvelles dates d'interventions en concertation avec le client sans qu'il ne puisse être exigé par ce dernier de versement d'indemnité. En cas d'incapacité physique permanente d'Estelle LUCE (EI) tout type de contrat ou d'engagement avec les clients du prestataire seront résiliés de plein droit sans qu'il ne puisse être réclamé au prestataire une indemnité compensatrice. Les acomptes perçus seront restitués au client dans un délai maximal de 8 (huit) jours suivant la résiliation du contrat.

8- Droit applicable, réclamations et litiges

Si vous n'êtes pas parvenu à résoudre votre litige après nous avoir adressé une réclamation écrite (courrier ou courriel), datée, rappelant les circonstances qui ont donné lieu au différend et ce que vous réclamez, vous pourrez saisir le médiateur de la consommation, désigné ci-dessous, si vous avez reçu une réponse écrite négative de notre part ou pas de réponse deux mois après l'envoi de votre réclamation.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1

du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est :

MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://www.medconsodev.eu> ou par voie postale en écrivant à :

MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV

Centre d'Affaires Stéphanois SAS

IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE

3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE

9- Propriété intellectuelle

Estelle LUCE (EI) est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur tous les éléments présents visibles sur le site www.massagebienetre63.com, notamment : les textes, images, photos, graphismes, logo.

Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite sur quelque support que ce soit et de quelque manière que ce soit sauf avec un accord écrit de Estelle LUCE (EI).

10- Mentions légales et protection des données personnelles

Les mentions légales du site internet www.massagebienetre63.com ainsi que la politique de confidentialité des données personnelles sont consultables en cliquant sur le lien en bas de chaque page du site internet.

11- Responsabilité civile professionnelle

Estelle LUCE (EI) a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle et exploitation. Il est précisé que la responsabilité de Estelle LUCE (EI) ne saurait être engagée en cas de dommages liés à la négligence d'un client, en particulier s'il n'a pas révélé à Estelle LUCE (EI) l'existence de contre-indications l'affectant lors de la première séance ou des rendez-vous ultérieurs en cas de modifications de son état de santé personnel – Voir toutes les contre-indications au paragraphe 4.

Date d'entrée en vigueur : 03/04/2020 - Dernière révision le 01/01/2026.